



ÉCOLE DE LA PASSERELLE

ANNÉE SCOLAIRE 2025-26

RAPPORT ANNUEL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Chers parents,

Alors que l'année tire à sa fin, je souhaite prendre un moment pour souligner le travail exceptionnel des membres du CÉ ainsi que de toute l'équipe-école.

Cette année, j'ai été particulièrement touchée par le dévouement du personnel, par sa bienveillance et par le souci constant d'offrir le meilleur à nos enfants. Au quotidien, on sent l'engagement de toute l'équipe à créer un milieu sécurisant, stimulant et chaleureux, où chaque enfant peut apprendre, grandir et développer sa confiance.

L'entrée à l'école est une étape importante dans la vie de nos enfants, et l'équipe accomplit avec cœur sa mission de les accompagner dans ce passage. Grâce à sa patience, à son attention et à son professionnalisme, nos enfants sont bien préparés à poursuivre leur parcours et à faire leur entrée en première année.

Au nom du conseil d'établissement, je tiens à remercier sincèrement tout le personnel pour cette belle année, ainsi que les parents pour leur confiance et leur collaboration.

Le document qui suit constitue le rapport annuel final du conseil d'établissement de La Passerelle pour l'année 2025-2026. Vous y trouverez une présentation de notre école bien particulière, qui accueille uniquement des enfants du préscolaire, ainsi qu'un tableau résumant nos différentes rencontres. Les procès-verbaux sont également disponibles sur le site de l'école.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année scolaire, remplie de belles découvertes, d'apprentissages et de moments précieux avec vos enfants.

Cordialement,



Signature de la présidence
Mme Stéphanie Lavallée

UN BREF PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école de la Passerelle est un établissement qui accueille une clientèle uniquement composée d'élèves du préscolaire.

En 2025-26, l'établissement compte : 3 groupes de préscolaire 4 ans, 12 groupes de préscolaire 5 ans, un groupe d'adaptation scolaire AMIS-4 et deux groupes AMIS-5.

L'acronyme « AMIS » signifie : « **A**pproche **M**aximisant l'**I**ntégration scolaire et **S**ociale ».

Au total, 329 enfants fréquentent l'établissement.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Des services professionnels sont disponibles à l'école pour les élèves du régulier qui auraient besoin d'un soutien plus particulier et pour l'ensemble des élèves de l'adaptation scolaire.

Pour les élèves ciblés du régulier :

- Service en orthophonie (service partagé au sein des écoles du secteur de Chambly-Carignan)
- Service en psychoéducation (service partagé au sein des écoles du secteur de Chambly-Carignan)
- Service psychologie (service partagé au sein des écoles du secteur de Chambly-Carignan)
- Service en orthopédagogie

Autres services de soutien :

- Soutien en éducation spécialisée
- Soutien de la part d'une préposée aux élèves handicapés dans chacune des trois classes de 4 ans

Ces services de soutien sont également disponibles quelques heures pour le service de garde.

Pour les élèves en classe d'adaptation scolaire:

AMIS-4

- Service en orthopédagogie (intégré en classe par l'enseignante qui détient la qualification)
- Service en orthophonie (.5 jour dédié à la classe)
- Service psychologie (.5 jour dédié à la classe)

AMIS-5

- Service en orthopédagogie (intégré en classe par l'enseignante qui détient la qualification)
- Service en orthophonie (1 journée dédiée à la classe)
- Service psychologie (.5 jour dédié à la classe)
-

Autres services de soutien dans chacune des classes AMIS :

- Soutien de la part d'une éducatrice spécialisée en classe (35 heures/sem./classe)
- Soutien de la part d'une préposée aux élèves handicapés (32,5 heures/sem./classe)

SPÉCIALITÉS

À l'école de la Passerelle, nous favorisons le développement moteur des enfants qui nous sont confiés. Tous les groupes bénéficient de périodes d'éducation physique réparties comme suit :

Groupes 4 ans du régulier : deux périodes de 30 minutes par semaine

Groupes 5 ans du régulier : une période de 60 minutes par semaine

Groupe AMIS-4 et AMIS-5 : deux périodes de 30 minutes par semaine

Nous favorisons également l'éveil aux arts et à la culture en choisissant des activités socioculturelles axées sur ces volets.

ADMINISTRATION

La gestion de toute l'école est assumée par une directrice, avec l'aide et le soutien d'une secrétaire d'école. Une responsable d'école (Annie Lamontagne, enseignante) a été nommée en début d'année afin de remplacer la directrice lorsque celle-ci doit s'absenter. Pour ce qui est du service de garde, la directrice travaille en étroite collaboration avec la technicienne du service de garde.

PROGRAMME PASSE-PARTOUT

L'école accueille également le programme Passe-Partout qui se veut un programme d'animation se divisant en 3 volets : activités enfants (2h par 2 semaines), activités parents-enfants (6 à 8 fois durant l'année) et des ateliers parents (6 à 8 fois durant l'année, souvent en soirée). Ce programme vise à aider l'enfant à se familiariser avec le milieu scolaire, à développer son autonomie, sa confiance en soi de même que le goût d'aller à l'école. Celui-ci vise également à accompagner le parent dans la transition vers le monde scolaire et dans sa participation active à la réussite éducative de son enfant. Au total, 32 enfants et familles y ont participé cette année.

SERVICE DE GARDE ET SERVICE AUX DÎNEURS

Cette année, le **service de garde** accueille 202 élèves réguliers tout au long de l'année. Le service est géré par une technicienne en service de garde et la directrice de l'école. Dix éducatrices accompagnent les enfants à temps complet et 3 s'ajoutent pour la période du dîner seulement.

Le service de garde de La Passerelle se veut un service qui fait le lien entre l'école et la maison : une passerelle pour les enfants qui nous sont confiés. Nous encourageons beaucoup les jeux extérieurs et les activités de type « libres » favorisant la créativité et la socialisation.

La sécurité est priorisée pour nos tout-petits. Les portes fonctionnent avec une puce. Un poste d'accueil est mis sur pied pour l'accueil et le départ des élèves inscrits au service de garde.

Au service de dîneurs, nous comptons sur 2 surveillantes de dîner qui se partagent 55 enfants issus de 3 classes différentes.

ENTRETIEN MÉNAGER

L'entretien ménager de l'école est effectué par une firme externe. Nous comptons un concierge de jour et un concierge de soir.

PROGRAMME RIBAMBELLE

L'école de la Passerelle déploie un magnifique projet favorisant l'adaptation des enfants à l'école. Les enfants vivent des activités visant à développer leur capacité à reconnaître les émotions génératrices d'anxiété et à les transformer en pensées aidantes. Des formations ont été offertes aux parents et au personnel de l'école, par les psychoéducatrices du Service des ressources éducatives du CSSP. Le programme « Ribambelle » est implanté dans la plupart des écoles primaires du secteur et dans plusieurs milieux de garde.

PROJET ÉDUCATIF

Lors de l'année scolaire 2023-2024, le Conseil d'établissement et l'ensemble du personnel de l'école ont élaboré un projet éducatif en lien avec le Plan d'engagement et de réussite (PEVR) du Centre de services scolaire des Patriotes. Celui-ci sera valide jusqu'en juin 2027. Aussi, afin d'assurer le bien-être et la réussite de chaque enfant, nous le révisons annuellement et ajustons nos moyens, au besoin.

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)	Date de début du mandat	Durée du mandat
---------------	---	-------------------------	-----------------

Membres régulières

Durée du mandat pour les membres parents : 2 ans

Note : Certaines membres termineront leur mandat en juin 2026, car elles n'auront plus d'enfant inscrit à l'école De la Passerelle.

Les membres visées par cette situation sont indiquées en surbrillance dans le tableau ci-dessous.

Durée du mandat pour les membres du personnel : 1 an

Stéphanie Lavallée	Parent, présidente	2025-08-27	2 ans À titre indicatif, le mandat de la présidence est de 1 an, renouvelable lors du processus d'élection ayant lieu lors de l'assemblée générale annuelle des parents au mois d'août.
Vanessa Tanguay	Parent, représentante au Comité de parents du CSSP	2025-08-27	2 ans À titre indicatif, le mandat de la vice-présidence est de 1 an, renouvelable lors du processus d'élection ayant lieu lors de l'assemblée générale annuelle des parents au mois d'août.
Claudia Valcourt	Parent	2025-08-27	2 ans
Sofia Dris	Parent, représentante au Comité de parents du CSSP	2025-08-27	2 ans À titre indicatif, le mandat du parent représentant au Comité de parents est de 1 an, renouvelable lors du processus d'élection ayant lieu lors de l'assemblée générale annuelle des parents au mois d'août.
Anik Gauthier	Enseignante	2025-08-27	1 an

Nom et prénom	Titre (ex : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)	Date de début du mandat	Durée du mandat
Marie Levasseur	Enseignante	2025-08-27	1 an
Nathalie Lefebvre	Technicienne au service de garde	2025-08-27	1 an
Julie Paulin	Membre du personnel professionnel (psychoéducatrice)	2025-08-27	1 an
Membres substitués <u>Durée du mandat pour tous les membres substitués (parents et membres du personnel): 1 an</u>			
Mélanie Papineau	Enseignante	2025-08-27	1 an
Karine Thibeault	Parent	2025-08-27	1 an
Jean-Christophe Wouters	Parent	2025-08-27	1 an

2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 Calendrier des séances du Conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
30-09-2025	Ordinaire
Aucune séance en octobre	
Aucune séance en novembre	
02-12-2025	Ordinaire
27-01-2026	Ordinaire
24-02-2026	Ordinaire
Aucune séance en mars	
28-04-2026	Ordinaire
Aucune séance en mai	
16-06-2026	Ordinaire

2.2 Activités réalisées, décisions prises et résultats obtenus

SUJETS TRAITÉS	DATES (mois- année)	ACTIONS RÉALISÉES (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	COMMENTAIRES (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)	RÉSULTATS OBTENUS (au terme des activités réalisées et des décisions prises par le CÉ)
Pouvoirs généraux				
Élection de la présidence et de la vice-présidence du CÉ pour 2025-26	30-09-2025	Adopté		Présidence : Mme Stéphanie Lavallée Vice-Présidence : Mme Vanessa Tanguay
Élection de la représentante au comité de parents du CSSP et de la substitut	30-09-2025	Adopté		Représentante : Mme Vanessa Tanguay Substitut : Mme Sofia Dris
Adoption de règles de régie interne du CÉ	30-09-2025	Adopté	Ce volet comprend le calendrier des séances prévues	
Autorisation annuelle pour certaines occasions spéciales	30-09-2025	Approuvé	La Politique alimentaire du Ministère est respectée à l'école. Toutefois, pour certaines occasions spéciales le CÉ autorise la distribution de friandises ou de petites surprises (dans le respect des restrictions alimentaires de certains enfants).	
Adoption du projet éducatif (si applicable)	-	-	Non applicable (déjà effectué en 2023-24 et valide jusqu'en juin 2027)	
Actualisation du projet éducatif	02-12-2025 et 24-02-2026	Suivi effectué	Suivi de l'évolution des actions liées au projet éducatif.	Amélioration des outils destinés aux parents suite aux commentaires des membres du CÉ
Évaluation du projet éducatif	16-06-2026	Adopté		

SUJETS TRAITÉS	DATES (mois- année)	ACTIONS RÉALISÉES (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	COMMENTAIRES (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)	RÉSULTATS OBTENUS (au terme des activités réalisées et des décisions prises par le CÉ)
Adoption du <i>Plan de lutte contre la violence et l'intimidation</i> (si applicable)	27-01-2026	Adopté	La version longue du plan de lutte, incluant les annexes ajustées, a été présentée aux membres du CÉ.	
Actualisation du <i>Plan de lutte pour contre la violence et l'intimidation</i>	02-12-2026	Suivi effectué (adoption reportée)	Présentation par la direction des faits saillants du plan de lutte	La mise en page a été rectifiée afin de permettre l'adoption du Plan de lutte.
Évaluation du <i>Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation</i>	16-06-2026	Approuvé	Une rencontre d'évaluation étant prévue entre : la direction, les TES et la psychoéducatrice de l'école le 18 juin, il est entendu que l'approbation sera effectuée par courriel.	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	16-06-2026	Approuvé	Mode de vie de l'école	
Approbation des contributions financières exigées	28-04-2026	Approuvé	Balises financières établies pour: les listes de matériel d'usage personnel (fournitures scolaires), l'agenda, la reprographie et les activités socioculturelles	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	28-04-2025	Approuvé		
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	16-06-2026	Approuvé		
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	24-02-2026	Adopté		
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire (si applicable)	-	-	Non applicable	
Formation de comités (ex : sous-comité sur un sujet en particulier) (si applicable)	-	-	Non applicable	

SUJETS TRAITÉS	DATES (mois- année)	ACTIONS RÉALISÉES (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	COMMENTAIRES (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)	RÉSULTATS OBTENUS (au terme des activités réalisées et des décisions prises par le CÉ)
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement (si applicable)	-	-	Non applicable	
Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement	24-02- 2026	Adopté	Après consultation avec les membres du CE, Mme Lavallée nous présente les critères retenus et le document présentant les critères de sélection de la direction de l'établissement	Document complété acheminé au CSSP par la présidente du CÉ.
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	-	-	Non applicable	
Transmission de documents à l'intention des parents (si applicable)	-	-	Non applicable	
Pouvoirs liés aux services éducatifs				
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique (si applicable)	-	-	Non applicable	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique	-	-	Non applicable	
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant (si applicable)	-	-	Non applicable	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études (si applicable)	-	-	Non applicable	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex : éducation à la sexualité) (si applicable)	-	-	Non applicable	

SUJETS TRAITÉS	DATES (mois- année)	ACTIONS RÉALISÉES (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	COMMENTAIRES (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)	RÉSULTATS OBTENUS (au terme des activités réalisées et des décisions prises par le CÉ)
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles- matières)	27-01- 2026	Approuvé	L'éducation physique continuera d'être favorisée en vue de 2026-27	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	30-09- 2025	Approuvé	Autorisation annuelle pour sortie de groupe autour de l'école, dans un rayon de 2 km.	
	16-06- 2026	Approbation officielle reportée en 2026-27	Un aperçu des activités socioculturelles est présenté aux membres (dans le respect des balises budgétaires adoptées en avril 2026)	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	-	-	Non applicable	
Consultation des parents (si applicable)	28-04- 2026	Consulté	Consultation concernant l'adoption de la mise à jour des	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves (si applicable)	-	-	Non applicable	
Pouvoirs liés aux services extrascolaires				
Organisation de services extrascolaires (ex : activités parascolaires)	-	-	Non applicable	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme (si applicable)	24-02- 2026	Approuvé	<i>Photos repensées et Service de traiteur Les petits chefs</i>	
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles				
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement (si applicable)	-	-	Non applicable	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à	30-09- 2025; 27-01-	Adopté	Cette année, l'établissement a reçu des dons des parents	

SUJETS TRAITÉS	DATES (mois- année)	ACTIONS RÉALISÉES (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	COMMENTAIRES (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)	RÉSULTATS OBTENUS (au terme des activités réalisées et des décisions prises par le CÉ)
destination spéciale) (si applicable) (suite)	2026 et 24- 02- 2026		et de la compagnie «Colle à moi» . Des résolutions d'adoption ont été rédigées. Aussi, avec la collaboration du Service des ressources matérielles, une demande de subvention a été acheminée au Ministère afin de revitaliser le parcours naturel.	Juin 2026 : Nous sommes toujours en attente d'une réponse de la part du ministère en lien avec notre demande de subvention.
Adoption du budget annuel de l'établissement	16-06- 2026	Adopté		
Autres activités réalisées (ex : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)				
Campagnes de financement	Toute l'année	Décisions, mises en œuvre et suivis		
Normes et modalités de l'évaluation	30-09- 2026	Information transmise	La directrice présente aux membres les normes et modalités de l'évaluation à l'Éducation préscolaire pour les enfants du régulier et de l'adaptation scolaire. Elle explique les diverses communications à venir (Première communication officielle et bulletins)	Document disponible sur le site Web de l'école.
Semaine de l'engagement parental de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)	28-04- 2026	Adopté	Mme Dris a présenté l'événement de reconnaissance. Par résolution, les membres du CÉ ont décidé que cette semaine de	La directrice a commandé des certificats de reconnaissance qui ont été remis à certains membres bénévoles s'étant démunis par leur

SUJETS TRAITÉS	DATES (mois- année)	ACTIONS RÉALISÉES (Ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	COMMENTAIRES (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)	RÉSULTATS OBTENUS (au terme des activités réalisées et des décisions prises par le CÉ)
			reconnaissance soit vécue à l'école aussi.	implication à l'école cette année.
Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs	24-04- 2026	Information transmise	La directrice de l'école informe les membres du règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoir.	Une copie certifiée conforme du règlement a été remise par le secrétariat général à chaque CÉ et au comité de parents.

RAPPORT D  VALUATION DU PROJET   DUCATIF

NOTRE MISSION :	L��cole a pour mission, dans le respect du principe de l��galit�� des chances, d��instruire, de socialiser et de qualifier les ��l��ves, tout en les rendant aptes �� entreprendre et �� r��ussir un parcours scolaire. L��cole r��alise cette mission dans le cadre d��un projet ��ducatif dont les orientations et les objectifs sont en coh��rence avec le Plan d��engagement vers la r��ussite du Centre de services scolaire des Patriotes.
NOTRE VISION :	�� Nous sommes une ��cole pour qui l��ouverture et la bienveillance sont au c��ur de nos actions, une Passerelle vers la collaboration. ��
NOS VALEURS :	Bienveillance, ouverture, collaboration et s��curit��

R  SUM   GLOBAL | ORIENTATION PRINCIPALE : ASSURER LA R  USSITE DE CHACUN DE NOS   L  VES

Objectif	Indicateur	Situation initiale	Cible	Situation actuelle	��valuation ¹ 	Ajustements au Plan d��action, s��il y a lieu, pour la prochaine ann��e pour poursuivre sur la bonne voie ou pour r��guler la situation
Objectif 1 D��ici juin 2027, �� chaque ann��e entre octobre et juin, diminuer le pourcentage de gar��on pr��sentant des vuln��rabilit��s dans la sph��re du d��veloppement moteur et au moins	Le pourcentage de gar��ons pr��sentant des vuln��rabilit��s dans la sph��re du d��veloppement moteur et au moins une autre sph��re de d��veloppement.	Octobre 2025 Mesure 1 37 gar��ons sur 134 ont une vuln��rabilit�� motrice (jaune ou rouge) ainsi qu��une vuln��rabilit�� sur au moins 1 autre sph��re de d��veloppement, soit 27,61 %	Diminution de 10 % des gar��ons cibl��s.	Juin 2026 Mesure 2 Maintenant, 29 gar��ons sur 134 pr��sentent une vuln��rabilit�� motrice (jaune ou rouge) ainsi qu��une vuln��rabilit�� sur au moins 1 autre sph��re de d��veloppement, soit 21,64 %	Donc une diminution de 5,97% Par contre (�� consid��rer) : des 37 gar��ons cibl��s �� la premi��re mesure, 8 se sont am��lior��s. Cela repr��sente	Actions ayant ��t�� r��alis��es en 2025-26 Les membres de la CoP sur le d��veloppement sensorimoteur ont tenu quatre rencontres cette ann��e. Une formation en ergoth��rapie (par Josiane Caron) a ��t�� suivie par plusieurs membres de l���quipe-��cole. Pistes de d��veloppement pour 2026-27 26 ao��t : Une formation intitul��e : �� Enseigner dehors �� sera offerte �� tous les membres du personnel. Vers le mois d��octobre : mise en place d��une journ��e intitul��e : �� On bouge au grand air �� (plusieurs petites stations d��activit��s en lien avec le d��veloppement

¹ L  gende selon le niveau de risque:

une autre sphère de développement.					une amélioration de 21,62%	moteur et en lien avec le développement global seraient vécues, avec le support d’une ergothérapeute et d’autres professionnels et conseillers pédagogiques).
Objectif 2 D’ici juin 2027, à chaque année entre octobre et juin, diminuer le pourcentage d’enfants qui manifestent des gestes de violence et d’agressivité verbales et/ou physiques.	Le nombre d’enfants manifestant des gestes de violence et d’agressivité verbale et/ou physique	Octobre 2025 Mesure 1 38 enfants sur 273 (filles et garçons mélangés) manifestent des comportements d’agressivité (jaune ou rouge). Cela représente 13,92%	Diminution de 10 % des enfants ciblés.	Juin 2026 Mesure 2 Maintenant, 28 enfants sur 273 (filles et garçons mélangés) manifestent des comportements d’agressivité (jaune ou rouge). Cela représente 10,26%	Donc une diminution de 3,66%  Par contre (à considérer) : des 38 enfants ciblés à la première mesure, 21 se sont améliorés. Cela représente une amélioration de 55,26%	Actions ayant été réalisées en 2024-25 Notre CoP a poursuivi ses travaux cette année. Il y a eu 14 rencontres. Encore cette année, nous avons précisé la structure de nos portraits de classe, permettant d’identifier les élèves avec des vulnérabilités. Par la suite, nous avons organisé nos services de soutien en fonction des besoins. Nous avons élaboré plusieurs capsules d’information à l’intention de nos familles. Celles-ci seront disponibles en début d’année prochaine. Pistes de développement pour 2026-27 Dans le cadre de la CoP, depuis l’année dernière, plusieurs initiatives ont été mises de l’avant durant l’année cours afin de mieux soutenir les enfants. Nous poursuivrons notre phase de transition afin d’apporter les ajustements nécessaires et d’assurer la pérennité du changement dans une perspective d’amélioration continue.

Objectif 3 D’ici juin 2027, augmenter le nombre de pratiques différenciées entourant la première transition, pour chacun des deux moments clés suivants: ▪ après la période d’inscription (mars-juin); ▪ autour de la rentrée (juillet-septembre).	Le nombre de pratiques différenciées pour chacun des deux moments ciblés.	<u>Octobre 2025</u> Pour la période après l’inscription (mars-juin) : Nous faisons des contacts personnalisés à certaines familles dont les enfants semblent présenter des vulnérabilités (à la suite des informations nous étant transmises via les « Mon Portrait » pour : ▪ mieux cerner les besoins particuliers de certaines familles (élèves allophones, premiers enfants à l’école, vulnérabilités); ▪ rassurer les parents quant au fonctionnement du préscolaire; ▪ orienter rapidement vers des ressources;	En vue de juin 2027, avoir implanté au moins deux nouvelles pratiques gagnantes pour chacun des deux moments clés ciblés. (Donc, en juin 2027, il faudra que nous ayons un total de 4 nouvelles pratiques différenciées.)	<u>Juin 2026</u> L’année dernière, nous avons implanté une pratique différenciée pour nos maternelles 4 ans en ajoutant une rencontre d’accueil enfant et parents à la fin du mois de mai. L’accompagnatrice famille était présente afin de promouvoir les ressources communautaires disponibles. (Nous avons donc mis en place une nouvelle pratique sur un total de 4 attendues <u>pour juin 2027.</u>)	Nous sommes confiants d’atteindre notre objectif en juin 2027. (Nous avons encore un an pour y arriver.) 	Actions ayant été réalisées en 2025-26 Une CoP a été mise sur pieds l’année dernière où il y avait eu 4 rencontres. Il y en a eu autant cette année. L’agente à la première transition scolaire du CSSP nous offre, depuis le tout début, une belle collaboration. Pistes de développement pour 2026-27 Pour l’année 2026-27, l’école souhaite poursuivre le développement de pratiques différenciées entourant la première transition, tant après la période d’inscription qu’autour de la rentrée scolaire. Nous envisageons notamment la mise en place d’actions visant à renforcer le lien école-famille, à mieux soutenir les parents moins familiers avec le milieu scolaire et à accompagner plus étroitement les enfants dans leur adaptation. 1- Marrainage/parrainage entre parents Associer des parents expérimentés avec des familles nouvellement arrivées (francisation, nouveaux arrivants, parents plus isolés). <i>But : renforcer le soutien entre familles et favoriser l’intégration communautaire.</i> Ce genre de mesures (à réfléchir) permettraient d’assurer une transition plus fluide, sécurisante et inclusive pour l’ensemble des familles du préscolaire. Un sondage sera acheminé aux familles n’ayant pas le français comme langue première (selon les informations recueillies dans le « Mon portrait », au début du mois de septembre. L’intention étant d’offrir un soutien aux familles qui le désireraient).
---	--	---	---	---	--	--

		▪ mieux planifier la trajectoire de services (exemple : classe spécialisée, mesures de soutien) <i>But : amorcer un lien de confiance tôt, surtout avec les familles plus anxieuses ou moins familières avec le milieu scolaire.</i> Rentrée progressive (parents-enfants, sous-groupes d'enfants, moitié de la classe), étalée sur 3 jours. <i>But : établir des liens de qualité et réduire la surcharge sensorielle et permettre une transition graduée.</i>				Nous recueillerons d'abord les besoins de ces familles afin de leur proposer des moyens. 2- Offrir un accompagnement plus soutenu aux enfants et aux familles en lien avec le transport scolaire - Des membres de l'équipe-école accompagneront les enfants dans l'autobus jusqu'au 2 septembre inclusivement - Un plan d'assignation de places sera prévu. - Une lettre sera distribuée en main propre aux parents de nos élèves transportés afin de leur expliquer certaines règles importantes afin de favoriser le bien-être et la sécurité des enfants. 3- Offrir une activité de réseautage entre parents, membres de l'équipe-école et plusieurs organismes de la région. D'autres initiatives sont à réfléchir par les membres de la CoP et de l'équipe-école.
--	--	--	--	--	--	--